

## L'Unité Neuro-Vasculaire : une bonne nouvelle pour les victimes d'AVC en Limousin

*Le Limousin enregistre chaque année 2 300 hospitalisations pour Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Du fait des caractéristiques de la population, on observe une surmortalité des victimes d'AVC par rapport à l'ensemble du pays. Notre CHU qui accueillait déjà plus du 46 % des patients de la région, a créé une Unité Neuro-Vasculaire (UNV) qui permettra de sauver des vies et de diminuer les séquelles liées à cette pathologie.*

L'accident vasculaire cérébral, ou « attaque » est causé par la perturbation brusque de la circulation sanguine d'une partie du cerveau. Environ 15 % de ces accidents sont dus à la rupture d'un vaisseau ou une malformation (hémorragie cérébrale) mais la majorité (85 %) correspond à l'occlusion d'une artère ou d'une veine, provoquant ce qu'on appelle un infarctus cérébral. Parfois cette occlusion peut être transitoire, les déficits neurologiques durant moins d'une heure, c'est ce qu'on appelle un accident ischémique transitoire (AIT). Ces AIT sont des situations à risque pour le cerveau, car ils sont souvent annonciateurs d'une occlusion définitive dans les heures ou jours qui suivent.

Il s'agit d'une pathologie grave qui touche de préférence des personnes âgées de 70 ans en moyenne, mais 40 % surviennent chez des sujets plus jeunes encore en activité. Dans l'année qui suit un AVC, 1/3 des patients vont décéder, 1/3 garderont des séquelles définitives (paralysies, troubles de la parole...) et seulement 1/3 retrouveront leurs activités antérieures.

Les AVC sont la première cause de handicap acquis de l'adulte, la deuxième cause de démence et la troisième cause de décès en Europe. En France, 150 000 personnes sont victimes d'un AVC par an, soit un toutes les 4 minutes.

Les facteurs de risque responsables de ces accidents sont bien connus, car pour la plupart communs aux infarctus du myocarde, (Hypertension artérielle, diabète, cholestérol, tabac, alcool, obésité, maladies cardiaques...) et leur dépistage précoce permettrait d'éviter nombre des conséquences.

L'AVC est une urgence médicale au même titre que l'infarctus du myocarde. Il est important d'identifier les symptômes d'alerte car la plupart des traitements efficaces (et notamment la thrombolyse) doivent être appliqués au plus vite et, au maximum dans les 3 à 4 heures qui suivent leur installation.

Devant un de ces signes il faut envisager rapidement une intervention médicale en appelant le Centre 15 qui contactera directement le neurologue de l'Unité Neurovasculaire.

Le traitement le plus efficace de l'infarctus cérébral est la thrombolyse. La thrombolyse consiste en l'injection d'un produit permettant de dissoudre le caillot. Ce traitement doit être appliqué dans les quatre heures et demi qui suivent la survenue des signes, toujours par un neurologue expérimenté et après un examen clinique et une imagerie cérébrale (scanner ou IRM). Cependant ce traitement comporte beaucoup de contre-indications, ce qui réduit le nombre de cas où il peut être appliqué. Indépendamment de la thrombolyse, la seule hospitalisation dans une unité neurovasculaire est un traitement efficace de l'AVC, du fait simplement d'une prise en charge spécifique et d'une surveillance permanente.

Signes qui doivent alerter
• Faiblesse ou engourdissement d'un bras, une jambe ou toute la moitié du corps.
• Paralysie de la moitié du visage.
• Perte de la vue brusque d'un œil.
• Difficultés à parler ou à trouver ses mots.

## Les Unités Neuro-Vasculaires (UNV)

Les UNV sont des unités d'hospitalisation prenant en charge 24h/24 des patients victimes d'un AVC et garantissant une qualité optimale de soins pour tout AVC.

Il s'agit d'un pôle d'expertise diagnostique et thérapeutique sous la responsabilité d'un neurologue formé à la pathologie neuro-vasculaire. Cette équipe spécialisée est pluridisciplinaire associant des infirmières, aides-soignantes, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues, assistantes sociales.

Par sa situation particulière dans la filière neuro-vasculaire, l'UNV est une structure coordinatrice et structurante. Elle est en relation directe avec les structures d'amont (Centre 15, service d'accueil d'urgence...), d'aval (médecine physique et réadaptation, soins de suite...), et hospitalières (neuro-radiologie, cardiologie, angiologie, chirurgie vasculaire, neurochirurgie, réanimation...).

Cette disposition permet à l'UNV d'assurer l'urgence, mais aussi de proposer, dès l'arrivée du patient, un projet thérapeutique et de rééducation adapté. Par ailleurs, elle assure la formation médicale et paramédicale ainsi que des activités de recherche et de prévention.

Une UNV permet d'éviter 1 décès et 1 dépendance pour 25 patients traités, donc un bénéfice nettement supérieur à celui obtenu par une équipe mobile ou un service d'hospitalisation standard (neurologique ou pas), pour tous les patients indépendamment de la gravité et du type de leur AVC, de leur sexe et de leur âge. Le risque de décès ou de handicap indépendamment de tout autre traitement spécifique est donc réduit de 30 %. Traiter tous nos AVC en UNV permettrait d'éviter 7 500 décès annuels en France.

Compte tenu des avantages de ce type de prise en charge, la création des UNV en France ont fait l'objet de deux circulaires ministérielles et des recommandations de la Haute Autorité de Santé. Le schéma régional d'organisation des soins (SROS 3) prévoit la création de 140 UNV en France, mais à ce jour seulement 80 ont été reconnues.

## L'UNV du CHU de Limoges

L'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) Limousin a reconnu en juin 2008 une UNV avec 6 lits de soins intensifs et une occupation de 24 lits en secteur sub-aigu dans le service de neurologie du CHU de Limoges.

Dans cette unité peuvent être réalisés des gestes de prise en charge spécifique des AVC. Les neurologues de l'unité sont en contact permanent avec le Centre 15 et les services des urgences à niveau régional 24h/24 et 7j/7, par un numéro d'urgence dédié.

Les admissions se font après appel d'un médecin au neurologue de l'UNV, généralement le médecin régulateur du Centre 15, donc par transfert ou par le service d'accueil d'urgences.

L'équipe a été renforcée pour pouvoir bénéficier d'une dotation paramédicale équivalente à une autre unité de soins intensifs et des renforcements en kinésithérapeutes, orthophonistes, neurologues sont prévus.

L'UNV du CHU de Limoges	
<b>Service de Neurologie</b>	
• Chef de Service :	Pr. VALLAT, PU-PH
• Neurologues :	Dr. ADOUKONOU, CCA Dr. MACIAN, PH, responsable de l'unité Pr. MAGY, PU-PH
• Cadre de Santé :	Mme. Peynichou
<b>CONTACT :</b>	Service de Neurologie 05 55 05 65 61

## Indicateurs d'activité de notre UNV sur les 6 premiers mois 2009 :

- 226 patients pris en charge en secteur de soins intensifs (+ 69 % / aux années précédentes.)
- 11 % des patients repartent à domicile, complètement indépendants après environ 3 jours d'hospitalisation.
- 33 thrombolyse réalisées : (+ 25 % / 6 premiers mois 2008.)

## Une campagne d'information à destination du public

Depuis début octobre, l'Agence régionale d'hospitalisation du Limousin, le CHU de Limoges et le Groupement Régional de Santé Publique, ont lancé une campagne d'information sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC) à destination du grand public. L'objectif est d'informer la population sur les symptômes spécifiques des AVC et sur la nécessité vitale d'alerter rapidement le SAMU centre 15 pour déclencher l'alerte.

Cette campagne a démarré par un affichage en ville sur les panneaux 4X3, les abris bus, les flans de bus, les oriflammes bus et la diffusion d'affiches dans les cabinets médicaux. D'autres actions seront mises en place prochainement.

## EN SAVOIR PLUS

- *Société Française Neuro-Vasculaire, SFNV-2000*
- *Circulaire DHOS/DGS/DGAS/n°517 du 03/11/2003*
- *Circulaire DHOS/O/ 2004 du 05/03/2004*
- *Circulaire DHOS/O4/2007/108 du 22/03/2007, complément de celle de 2003.*
- *Recommandations professionnelles HAS : [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)*

### Contact presse

Philippe Frugier – responsable communication - 05 55 05 62 49

[Philippe.frugier@chu-limoges.fr](mailto:Philippe.frugier@chu-limoges.fr)

Docteur Francisco Macian - responsable de l'UNV - Service de neurologie - 05 55 05 65 61



Le CHU de Limoges présente une capacité totale d'accueil de plus de 2000 lits et places, répartis sur 5 établissements : l'hôpital Dupuytren, l'hôpital Jean Rebeyrol, l'hôpital Dr Chastaingt, l'hôpital du Cluzeau et l'hôpital de la mère et de l'enfant. L'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales courantes et spécialisées sont regroupées en 14 pôles d'activité. Le CHU de Limoges c'est 7000 personnels qui accueillent près de 1600 patients par jour. Son activité hospitalière s'enrichit d'une mission d'enseignement qui lie le CHU à la faculté de médecine dont il est « l'hôpital d'application ». Le CHU forme aussi chaque année 700 professionnels de santé dans ses 7 instituts de formation paramédicales. Nombre des praticiens du CHU de Limoges sont aussi enseignants et chercheurs, et trois de ses équipes et projets ont été labellisés Inserm entre 2006 et 2007. En 2007, son budget d'exploitation était de 411,5 M €.